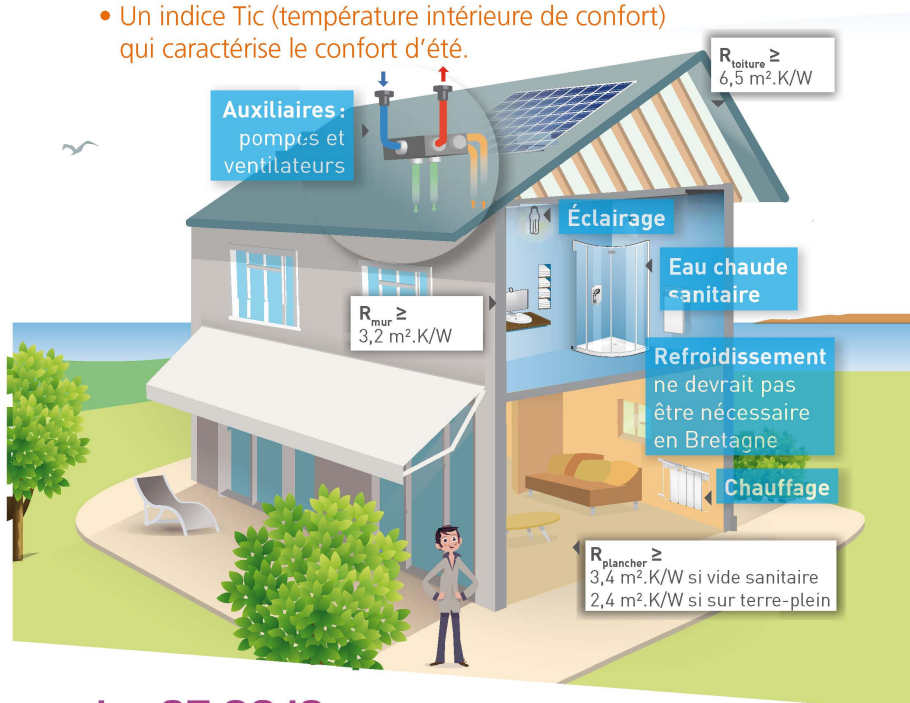


La RT 2012, comment y arriver ?

Les exigences de la RT 2012

- Un coefficient Bbio (Besoins bioclimatiques) qui valorise la conception bioclimatique et l'isolation performante,
- Un indice Cep (Consommation en énergie primaire), obtenu en additionnant les consommations d'énergie du chauffage, de l'eau chaude sanitaire, du refroidissement, des auxiliaires et d'éclairage. En Bretagne, cet indice devra être inférieur à 55 kWhep/m². an,
- Un indice Tic (température intérieure de confort) qui caractérise le confort d'été.



La RT 2012 c'est aussi

- Une limitation au maximum des ponts thermiques,
- Une surface minimale de baies vitrées (1/6^e de la surface habitable),
- Une mise en œuvre soignée pour garantir une bonne étanchéité à l'air.

➤ BON À SAVOIR

Pour ne pas pénaliser les logements de petite surface, l'exigence de consommation à 55 kWhep/m².an est modulée en fonction de la surface du logement.